



D.A.

*2/11*

Mademoiselle Georgette Rogues  
a l'honneur de prier  
Monsieur le Préfet du Cantal  
de vouloir bien lui délivrer un  
passe-partout lui permettant de  
se rendre en pays étranger (Italie)

Remerciements et sentiments  
très respectueux

*G Rogues*

20, Avenue de la République  
Aurillac.

*avis sur  
c-4-7-10*

**Vu et Transmis à Monsieur**  
le Préfet du Cantal  
avec avis favorable  
Aurillac le 11 Mai 1934  
Le Commissaire de Police,



*Aurillac, 11 Mai 1934*